





Chères Folschvilleroises, chers Folschvillerois,

Nous venons de vivre une deuxième année particulièrement difficile, éprouvante et imprévisible, laissant le virus de la Covid rythmer nos journées. Et à l'aube de 2022, nous ne savons pas encore quand l'horizon va s'éclaircir...

Avec cette réalité en toile de fond, le bien-être et la réussite de nos enfants figurent plus que jamais parmi les objectifs principaux de la Ville.

C'est grâce à la mobilisation de tous, parents, enseignants, associations, animateurs, ATSEM (agents territoriaux des écoles maternelles), agents de service, commission scolaire que nous

arriverons à construire une école dans laquelle nos enfants se sentiront bien pour apprendre, dans une société où la place du numérique est de plus en plus grande.

Un diagnostic portant sur l'état du matériel numérique dans les écoles a été fait et nous avons porté une attention particulière sur la pertinence du matériel et des logiciels à choisir à l'heure où l'effet d'obsolescence atteint une vitesse record. Le choix s'est porté sur des Écrans Numériques Interactifs et des classes mobiles avec tablettes pour équiper les quatre écoles de notre commune. C'est un projet sans précédent, au service de la pédagogie, et offrant de meilleurs supports d'apprentissages.

Et parce qu'il est important de donner aux écoliers des atouts de réussite complémentaires, des clubs Coup de Pouce et de l'accompagnement scolaire continuent d'être mis en place.

Pour stimuler l'intérêt des enfants pour le domaine scientifique, des initiations ludiques aux sciences destinées aux élèves des deux écoles élémentaires ont été organisées en partenariat avec l'IUT de Saint- Avold. La cantine et le périscolaire enregistrent une hausse de la fréquentation depuis le rétablissement du transport des élèves des écoles du Centre.

Les projets avec le Club Vosgien se ritualisent : décorations de sapins avec les élèves, découverte de la forêt et sensibilisation à la biodiversité.

La Ville est engagée dans l'écologie et participe à différentes actions de valorisation de la biodiversité telles que l'éco pâturage, l'installation de 35 nichoirs à mésanges et d'abris à insectes, la gestion des espaces verts publics de manière écologique avec le fauchage tardif et la préservation de zones de prairies fleuries laissées à la faune.

Nous nous engageons aussi pour la stérilisation des chats errants avec une cinquantaine de chats stérilisés cette année. Et pour veiller à leur bien-être, des abris à chats ont été disposés ici et là sur la commune.

Pour récompenser les habitants qui fleurissent notre quotidien et contribuent à l'embellissement de notre commune, le concours des maisons fleuries a été rétabli.

Parallèlement à ce qui touche le domaine des affaires scolaires, de la nature et de l'écologie, nous continuons à dérouler le projet de ville pour lequel nous avons été élus. Affirmer notre engagement pour les enjeux de proximité, maintenir un cadre de vie sûr et agréable, conforter la vie associative... tout en assurant la maîtrise budgétaire. Vous trouverez au fil des pages de ce bulletin un échantillon de quelques-uns de nos projets en cours.

Je fais le vœu que 2022 soit une année apaisante pour chacun de nous, pour que nous restions attentifs au bien-être de nos proches et plus particulièrement de nos aînés, et solidaires avec ceux qui sont en difficulté.

Bonne lecture et prenez soin de vous.

Stéphanie Latta,

adjointe aux Affaires scolaires, Nature et Écologie

#### Sommaire



#### LA VIE MUNICIPALE

Amicale du Personnel Municipal, Brioches de l'amitié, vidéo protection, travaux, semaine de la forme, concours « Maisons fleuries »...



#### **ÉTAT CIVIL**

Naissances, mariages, décès **Anniversaires** 



#### **LE POINT SUR**

Conseil Municipal de Folschviller en 2021



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

Compagnie de tir à l'arc, Groupe vocal « Le Diapason », 2º édition de l'enduro carpe...



#### **PRATIQUE**

Réseau fibre optique, Planning des collectes de sang, multiflux, CIDFF...

Bulletin municipal nº 118 - janvier 2022 édité par la ville de FOLSCHVILLER - Rue Usson du Poitou - 57730 FOLSCHVILLER - Tél : 03 87 29 32 90 -Mail: guldner.marcfolschviller@gmail.com - site Internet: www.folschviller.fr - Directeur de publication: Didier ZIMNY - Comité et secrétariat de rédaction : Sahin AKIN - Marc GULDNER - Lydie HANS - Martine ILLY - Mounia KEHILI - Alexandre KÖNIG - Danielle MARTIN - Yannick SCHNEIDER - Photographies: couverture: Ma Vision - mairie - Reflexes Images - Conception / Impression: Agence EVICOM - Tél: 03 87 00 69 29 - Tirage: 2000 exemplaires - possibilité d'abonnement gratuit par internet format pdf - Dépôt légal: à parution - Papier 135g/m² écologique certifié PEFC

# L'assemblée générale signe la reprise

#### AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL

Prévue initialement en l'Assemblée Générale de l'Amicale du Personnel Municipal s'est finalement tenue le 26 octobre 2021 à la Maison des Associations rue de Lelling avec une quinzaine de participants, comité, membres et élus invités pour l'occasion, sous la présidence de Nabil Boussouf. Après une minute de silence observée en mémoire de Peggy Cieslik, trésorière dévouée, et Stéphanie Lenglet, toutes deux membres appréciés, disparues en cours d'année, un accueil chaleureux a été réservé aux nouveaux venus à l'Amicale qui compte à ce jour 35 adhérents dont 5 retraités. Le président a dressé ensuite un bilan moral succinct de l'année écoulée rappelant rapidement le peu d'activités générées par l'Amicale, perturbées par les contraintes liées à la pandémie. Pas de marché aux puces, ni de fête d'Halloween, mais tout de même une vente de chocolats organisée pour les



fêtes de fin d'année. Patrick Barbier, trésorier par intérim, renchérit cependant avec une situation financière saine de l'exercice écoulé, avec des réalisations à l'équilibre et une trésorerie suffisante pour appréhender sereinement l'avenir. Les projets pour l'exercice futur portent sur une sortie de fin d'année au bowling, l'organisation d'un

marché aux puces le le mai et de propositions d'excursions. Ce programme prévisionnel reste encore tributaire et sous réserves de disponibilités, ainsi que des mesures sanitaires en vigueur le moment venu. L'assemblée s'est finalement déroulée dans une ambiance détendue et bonne humeur, et s'est conclue autour du verre de l'amitié.



3, rue des Romains - 57730 FOLSCHVILLER Tél: 03 87 92 24 04 - Fax: 03 87 94 55 39 charpenteweber@gmail.com BRIOCHES DE L'AMITIÉ

# Une vraie réussite



L'opération « Brioches de l'amitié » organisée sur Folschviller les 15 et 16 octobre, a été une vraie réussite. Nicole Mathieu, l'adjointe aux Affaires Sociales en profite pour remercier chaleureusement toutes les associations et clubs de la commune, pour leur implication et le bon déroulement de l'action. Une mobilisation générale et généreuse qui a permis de récolter et de remettre cette année, à Madame Humbert, administratrice de l'APEI, la coquette somme de 3 164, 01 €.

#### Merci aux participants

Club de Gymnastique, Club Canin, Association des Arboriculteurs, Association de Paix Solidarité et Fraternité (APSF), Boule de Fürst, Club Ça Marche, Club des Donneurs de Sang, Club Loisirs de la Résidence Sainte Barbe, Harmonie Ste Barbe, Centre Social Audaces et le Conseil Citoyen, Amicale du Personnel Municipal, Pompiers, Club de Tennis, Club Diapason et Club Amis Usson du Poitou.

# **Cérémonie** du Souvenir

11 NOVEMBRE 2021

C'est dans une grisaille typique d'un mois de novembre, mais avec la ferveur d'une foule importante rassemblée devant le Monument aux Morts, que s'est déroulée la commémoration des Disparus de la Grande Guerre 1914-1918 à laquelle est associé le souvenir des victimes civiles et militaires des conflits ultérieurs. Les fidèles et autres invités se sont d'abord retrouvés pour la messe à l'église de la Nativité, avant de se recueillir devant la stèle du Souvenir. Ont suivi l'allocution du maire Didier Zimny, la lecture par Claude Staub, adjoint, de la lettre de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée, puis la citation des soldats morts pour la France par les enfants des écoles. La cérémonie s'est achevée par le dépôt de gerbes par la section locale de l'Union Nationale des Anciens Combattants et les maires de Valmont et Folschviller. Tout ce petit monde s'est finalement réchauffé au Centre Marcel Martin, pour le vin d'honneur, rehaussé par l'accompagnement musical de l'Harmonie Ste Barbe de Folschviller.





# Système renforcé

#### VIDÉO PROTECTION

Lors du conseil municipal de novembre, un projet de développement du système de vidéo protection a été validé. À la suite d'une réunion en présence du référent sûreté de la gendarmerie de Metz, du commandant de la brigade locale et des élus de la commune, un programme d'extension sur toute la commune a en effet été engagé.

Dix-sept caméras sont actuellement en place dans la ville. Les policiers municipaux, déjà équipés depuis mai dernier de caméras mobiles, sont confiants en la mise en place de ce complément de dispositif. « Les gens réfléchissent avant de commettre des méfaits, les caméras restent un moyen dissuasif et aussi un élément clé dans le désamorçage de conflit », explique Laurent Bourg, chef de la police municipale. Aussi, les preuves par l'image permettent de mettre les individus face à leurs responsabilités en cas de dérive et de délit. Elles seront utiles dans la lutte contre la dégradation des biens, les atteintes aux personnes, l'économie souterraine, la délinquance routière et les rassemblements. Elles seront déployées dans des endroits stratégiques de la ville, comme les entrées et les sorties, mais aussi sur la zone industrielle. Par ailleurs, un dispositif d'identification de plaques d'immatriculation sera en effet également actif. De quoi décourager les perturbateurs et aussi calmer les amateurs de vitesse! Démarrage des travaux prévu pour avril 2022.



# Quelques travaux

#### ÉGLISES





Après maintes péripéties liées à l'usure du temps, les deux églises ont bénéficié de quelques travaux de remise en état bien mérités. Principalement, la fissure « traversante » qui défigurait le chœur de l'église de la Nativité, a été soumise au traitement en profondeur et aux soins intensifs de l'entreprise Ardizio Rénovation de Woippy. Cette dernière a réalisé le renforcement par sommiers et le rebouchage des fissures. L'église est finalement sécurisée, même s'il reste certains travaux de réfection et d'embellissement à réaliser. Les cloches peuvent sonner et les offices être célébrés.

L'église St Jean Bosco n'est pas en reste. Elle a vu se réaliser certains petits travaux quant à l'accessibilité et l'esthétique. L'entreprise Weber est intervenue pour redresser et sécuriser la croix sur le fronton et l'entreprise Musso a réalisé une rampe d'accès pour reprendre l'ancienne marche dégradée.

6

TRAVAUX DIVERS

# Le personnel du service technique à pied d'œuvre

En période automnale, les équipes du Service technique sont encore amenées à réaliser des travaux sur les voiries et espaces verts disséminés sur le territoire de la commune : fleurissements et ornements extérieurs, d'arbustes, plantations nettoyages des espaces verts et des abords du ruisseau le Dorfgraben, nettoyages et curage des caniveaux, ramassages des feuilles mortes, traçages routiers, entretiens des dernières belles journées de l'année, pour travailler en extérieur, dans les rues et espaces publics et préserver le patrimoine communal. Désormais, il convient de bien se couvrir pour affronter le climat hivernal, et toujours assurer l'entretien et la sécurité dans les rues et immeubles de la commune. La neige peut réserver de bonnes et moins bonnes surprises.





# La règlementation en vigueur

(Arrêté municipal n°15 du 12 février 2003)

#### DÉNEIGEMENT

À l'approche et pendant la période hivernale, en prévision des chutes de neige, il est important de rappeler aux administrés de la commune, quelques règles et points essentiels.

**Art. 1:** par temps de neige, les propriétaires et locataires seront tenus d'assurer le déneigement des voies publiques, des voies privées ouvertes à la circulation publique, au droit de leur propriété.

Art. 2: ce déneigement devra permettre de préserver un passage d'une largeur minimale d'un mètre. Il y sera procédé aussi souvent que nécessaire en cas de chutes de neige répétées. La neige pourra être mise en tas en bordure de trottoirs ou de chaussée, mais les caniveaux devront rester libres de toute entrave.

**Art. 3 :** en cas de verglas, les personnes visées à l'article ler, du présent, répandront tout produit adapté (sel, sable...) sur toute la largeur du trottoir.

**Art. 4 :** les neiges et glaces provenant des cours ou de l'intérieur des propriétés ne pourront être déversées sur la rue.

Les arrêtés sont consultables au service de la Police municipale en Mairie.

# Des activités sportives, mais pas seulement...

#### SEMAINE DE LA FORME



À l'occasion de la Semaine de la forme, un événement national organisé par la Fédération Sport pour Tous, les jeunes de Folschviller ont pu s'initier à différents sports, grâce aux associations partenaires du projet. Les clubs de boxe, taïbo, zumba, tir à l'arc, ont ainsi accueilli les néophytes pendant toute une semaine. Pour clore ce programme sportif, une journée d'animations s'est déroulée au gymnase Musset. Ambiance et actions garanties avec la présence des différents clubs. Des activités physiques, des initiations sous forme de mini-cours, des démonstrations de hiphop et de zumba notamment, ont fait « bouger » enfants et aussi parents accompagnants. Des tests d'efforts étaient également proposés pour compléter les séances. Le DJ Willkid était attendu à 18 h 00 pour prolonger la fête en soirée et faire chauffer, encore un peu, la piste de « dance ».

# Nichoirs à mésanges offerts par le Crédit Mutuel

ASSOCIATION PROTECTRICE DES OISEAUX ET DE LA NATURE (APON)

En partenariat avec les salariés et les élus du Crédit Mutuel, l'association APON (Association Protectrice des Oiseaux et de la Nature) et l'ONF ont décidé de s'engager dans la lutte contre la chenille processionnaire qui ravage nos forêts ou nos espaces publics en finançant la fabrication de 1 000 nichoirs à mésanges. Ils ont été offerts aux communes sur lesquelles le district du Crédit Mutuel de Saint-Avold est présent. La ville de Folschviller, engagée dans l'écologie, a bien entendu, décidé de participer à ce projet et s'est ainsi vu offrir 25 nichoirs. Ce projet est une belle occasion de sensibiliser les enfants en les rendant acteurs de la protection de la nature et en leur permettant de devenir des observateurs des oiseaux.

C'est ainsi que la municipalité a proposé de faire participer ceux inscrits aux mercredis récréatifs du Centre Social. Dans un premier temps, ils ont protégé les nichoirs contre l'humidité en les badigeonnant d'huile de lin et de brou de noix. Dans un second temps, ils ont supervisé leur installation dans des endroits infestés par les chenilles processionnaires. De plus, afin d'inviter les enfants, les parents et plus généralement, tous les citoyens de la commune au spectacle des oiseaux, les nichoirs ont été disposés dans tous les endroits « natures » et publics de la ville.



# Les lauréats récompensés

CONCOURS « MAISONS FLEURIES »

La cérémonie de remise des prix du concours des « Maisons Fleuries » édition 2021 organisée par la Ville a eu lieu au Centre Marcel Martin le mercredi 24 novembre. 14 candidats se sont faits connaître et ont concouru. Par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, ces habitants fleurissent notre quotidien et contribuent à l'embellissement de notre commune. Le jury a procédé à l'évaluation du fleurissement lors de son passage en août dernier et a pris des photos des compositions florales. À l'issue de sa tournée, un classement a été établi par catégorie et suivant ces 5 critères : l'harmonie des couleurs, la densité du fleurissement, la diversité de la palette végétale, l'ouverture du jardin sur l'espace public, la propreté et l'entretien du site.

Cadeaux et vin d'honneur ont clôturé la cérémonie. Nous sommes persuadés qu'un bon nombre d'autres habitations bien fleuries et non inscrites auraient mérité également une récompense et nous souhaitons pour les années à venir encourager ces candidatures! Alors, osez, inscrivez-vous!





#### Les prix

Catégorie 1 : maison avec jardin visible de la rue

- 1) M. Feger Claude
- 2) M. Di Bartolo Louis
- 3) Mme Moser Anna

# Catégorie 2 : balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue

- 1) Mme Griesbach Laure
- 2) M. Vani Anthony
- 3) Mme Bacouel Marilyne

Catégorie 3 : fenêtre visible de la rue

1) Mme Weber Elisabeth



# Participation du Syndicat d'Initiative

MOSELLE DÉRACINÉE

Sur invitation de Mme Chantal Bajetti, présidente de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANOMONM), secteur Boulay-Moselle – Saint-Avold, le Syndicat d'Initiative (SI) de Folschviller a pu répondre favorablement et participer à l'exposition « La Moselle Déracinée », qui s'est tenue le vendredi 29 octobre 2021, à la Salle des Fêtes de Boulay-Moselle. La contribution du SI était déjà en préparation fin 2020 pour la venue des Ussonais, en vue d'une exposition sur Folschviller, avancement et programmation malheureusement perturbés par la crise sanitaire et la COVID-19.

Ainsi les visiteurs à Boulay, ont apprécié un avant-goût du travail de collecte et de présentation de documents et tableaux liés à l'exode de Folschvillerois. À noter le travail



remarquable de Mme Yvette et M. Pierre Schang, retraçant le chemin fait à pied par les habitants de Folschviller, pour se rendre à la gare de Dieulouard. Le SI continue sa préparation de l'exposition prévue à Folschviller, à une date en 2022, restant à définir. Le résultat sera plus conséquent et personnalisé, pour être à la hauteur de l'attente. Encore à découvrir un CD-ROM et les témoignages de 13 Folschvillerois ayant vécu l'exil de 1939, ainsi que les participations de nombreux autres partenaires.

MARCHÉ DOMINICAL

### Le Père Noël à la rencontre des enfants



Le Père Noel a bien voulu répondre à l'invitation de l'Amicale du Personnel Municipal (APM) de Folschviller, et donner un peu de son temps très compté, pour rencontrer les enfants, à l'occasion du marché du dimanche matin. Les bénévoles de l'APM ont ainsi tenu un stand, proposant aux chalands, vin chaud et chocolat, de même qu'un bel échantillonnage de biscuits pour les fêtes de Noël. Les commerçants présents ont aussi contribué à l'attrait et au bon déroulement de l'événement, proposant des lots pour le tirage d'une loterie sur les coups de midi. L'APM vous adresse encore ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année 2022.

# Les aînés conviés par la municipalité

**REPAS** 

C'est avec joie que près de 230 invités se sont retrouvés dans la salle des fêtes du centre Marcel Martin pour prendre part au traditionnel repas annuel des aînés.



Malgré les contraintes liées à la situation sanitaire, tous étaient impatients de participer à ces retrouvailles festives. Aussi, après les incontournables contrôles et mesures barrières, nos aînés ont pris place autour de sympathiques petites tablées, fort animées après une année marquée par l'isolement et la distanciation. Les réjouissances ont débuté par le discours de bienvenue de M. le Maire, ravi d'avoir pu organiser cette animation dans des conditions optimales, permettant à tous de passer un moment convivial. La doyenne de l'assemblée, Marie-Louise Riff, a été mise à l'honneur et s'est vue offrir un magnifique bouquet de fleurs. Le service de restauration locale - le restaurant Aux Deux Fours de M. et Mme Fromonot - n'étant plus opérationnel pour cause de départ à la retraite, il a été fait appel à la prestation d'un traiteur. Le menu gastronomique proposé par Jean-Michel Thuringer et son équipe (de Courcelles-Chaussy), a comblé les papilles et réchauffé les cœurs, d'autant que le service à table était assuré par des conseillers municipaux attentionnés, soucieux du bienêtre de tous. Une mention spéciale a été attribuée aux enfants et animateurs des mercredis récréatifs d'Audaces's, qui ont confectionné le joli décor de table automnal.

Dans l'après-midi, une magistrale participation de l'harmonie Sainte Barbe a encore subjugué un auditoire conquis et parachevé cette belle journée. Si tous les participants ont pu apprécier le bonheur de ces moments conviviaux, les aînés retenus chez eux pour des raisons diverses – notamment des soucis de santé – n'ont pas été oubliés. En effet, l'équipe municipale a été à leur rencontre dans les jours suivant ce repas, leur apportant quelques douceurs et paroles réconfortantes. Un grand merci à tous les acteurs ayant contribué au bon déroulement et au succès de cette journée.

SENTIER PÉDAGOGIQUE DU BERFANG

# Le circuit des Gueules Noires est en place

L'enthousiasme d'Yvette et Pierre Schang, de l'huile de coude, de la lasure et voilà! Le panneau d'accueil et les 14 panneaux d'information de l'agréable sentier pédagogique du Berfang sont parés pour l'hiver. L'occasion aussi pour l'équipe du service technique de mettre en place au départ de la mairie, un support au plan du Glück auf Tour, proposé par le Club Vosgien. Deux belles initiatives pour attirer les promeneurs sur les chemins de Folschviller.





# Les époux Colantonio Constantin

#### NOCES DE PALISSANDRE

65 années de mariage, pleines de souvenirs et de fierté de ce qu'ils ont accompli, une belle occasion de rassembler la famille ce 19 octobre 2021, dans une ambiance sympathique, pleine de chaleur et d'affection, pour fêter dignement l'évènement.



Rosa et Constantin sont tous deux originaires du sud de l'Italie où ils ont passé une partie de leur jeunesse sous le soleil, avant de rejoindre définitivement les terres lorraines. Constantin est né le 10 novembre 1930 à San Martino in Pensilis, avant de venir dans l'Est de la France, en novembre 1948. Rosa née Ardito, est native de Corato où elle a vu le jour le 12 avril 1938, pour atteindre les bords de Moselle, en décembre 1949. Ils se fréquentent très jeunes, leurs regards se croisant longuement, lors d'un bal au casino des Houillères, à Folschviller, un soir de Noël 1952. Leur relation perdure, passant aux fiançailles en 1954, se concluant solennellement par un mariage célébré le 19 octobre 1956 à Folschviller. Ils sont à l'origine d'une grande famille, connue et reconnue sur la commune et environs. Ils peuvent s'appuyer sur l'affection d'une descendance nombreuse, qui compte six enfants, dix petits-enfants, les conjoints et à ce jour, quatre arrière-petits-

enfants. Constantin a fait une longue carrière dans le BTP, comme chef de chantier, fidèle à l'entreprise Chanzy et Pardoux. Il connaîtra aussi l'ambiance de la mine et le contact des mineurs, pour avoir suivi quelques chantiers au fond, à Merlebach. Aspirant enfin à une retraite bien méritée, il passe encore de son temps, à la construction de maisons pour les enfants beaucoup d'autres travaux de bricolage. Rosa en bonne mère de famille, s'est attachée à la tenue du foyer et à l'éducation de sa progéniture. Elle a ainsi passé beaucoup de temps à la couture et à l'entretien de la tradition culinaire.

Ils se consacrent pendant longtemps au maintien des us et coutumes à l'italienne, à travers la vie associative locale. Mais aujourd'hui, avec l'âge, ils aspirent à une vie plus tranquille et rangée à la maison, s'adonnant encore aux joies du chant, Constantin adore le chant, à la lecture pour Rosa et à suivre les séries télévisées. Avec toutes nos félicitations pour ce vécu remarquable, et nos vœux de santé et de bonheur, avec à l'horizon, un prochain rendezvous dans 5 ans, pour des noces de Platine.



# **Époux Kroll Norbert**

NOCES D'OR

50 années de mariage, c'est une étape mémorable pour un couple qui « marche » au sens propre comme au sens figuré! Aline et Norbert Kroll l'ont célébré de la meilleure des façons, partageant leurs émotions et souvenirs en famille et avec quelques élus.

Aline et Norbert se sont mariés le 5 novembre 1971 à Farébersviller et de leur union naîtront deux enfants, Pascal, en 1973, demeurant en région parisienne, ainsi que Frédéric, né en 1976 et malheureusement décédé en 2003. Ils ont aussi la joie de compter sur l'arrivée de 3 petits-enfants, Nathaël, Romane et Violette. Que de bonheur et de beaux souvenirs à les voir grandir et s'épanouir.

Aline, née Vorotyntzeff a vu le jour le 15 février 1953 à Thionville. Artiste peintre reconnue dans toute la région et également à l'étranger, Aline est médaille d'argent de l'Académie des Arts, des Sciences et des Lettres de Paris. Norbert se plaît à lui rappeler qu'elle a « réalisé beaucoup d'œuvres d'art, mais de notre vie », elle en a « fait un chef-d'œuvre ».

de notre vie », elle en a « fait un chef-d'œuvre ». Norbert est né le 20 mai 1950 à Freyming. Il y a grandi comme d'autres petits camarades, baignant dans la culture minière. Il a fait une belle carrière aux Houillères du Bassin de Lorraine, puis à CdF International. Il prend sa retraite en tant que chef de projet, après le suivi de bien des études et la satisfaction de voir aboutir des chantiers en France et à l'étranger. Aline et Norbert ont des passions communes. Ils adorent le dépaysement et voyager de façon plutôt sportive mais aussi culturelle, sous forme de treks, à la découverte du monde avec une préférence pour l'Asie. Ils partagent également du temps avec une vie associative toujours bien



remplie. Norbert a passé quelques années au comité du club Ça Marche de Folschviller. Leur pratique favorite est la marche nordique. Ils reviennent d'ailleurs d'un séjour, avec un groupe

nordique, dans les Hautes-Alpes à tutoyer un sommet à 3 000 m. En projet pour 2022, une arrivée à Santiago de Compostella, avec 700 km à parcourir pour terminer leur chemin commencé en 2018. Avec nos félicitations et tous nos encouragements pour que cela marche toujours entre eux.

## **État Civil - Carnets**

#### **Naissances**

BURGIO Nael le 15/08/2021 OGUZ Deniz le 27/08/2021 OURIZE Juneid le 29/08/2021

#### **Mariages**

TÜRK Mohammed et GLAD Carla le 11/09/2021

#### Décès

PETIT Nicole le 09/09/2021 CLAMME Jean le 09/09/2021 ABID Mostefa le 21/09/2021 GUILLOU Maryannick le 30/10/2021 HAMMAD Abdenbi le 05/11/2021 ETLICHER Marie Louise veuve RIFF le 30/12/2021



# Époux Hild Bernard

NOCES D'OR

Anne et Bernard Hild viennent de célébrer dans la joie et la bonne humeur, entourés de proches, leurs 50 années d'union, pour le meilleur et le bonheur de la vie de famille.

Ils se sont rencontrés un soir de bal à Boulay en Moselle à l'été 1968, et à l'issue d'un slow, se sont rapprochés davantage, pour se dire enfin oui à l'église de Courcelles-Chaussy, le 16 octobre 1971.

Après quelques années passées en ménage à Courcelles-Chaussy, ils déménagent et s'installent définitivement à Folschviller, en 1976. Anne, 2e enfant de la famille Matina, voit le jour le 16 avril 1954 à Boulay en Moselle. Prenant toujours grand soin de sa famille, elle a aussi été ouvrière et agent de service logistique hospitalier à Hospitalor (principalement au Long Séjour), avant de profiter d'une retraite méritée après 26 ans de travail. Bernard Hild, petit dernier d'une fratrie de 5 enfants, est né le 15 juillet 1952 à Courcelles-Chaussy. Débutant comme ouvrier carreleur dans le privé, il rejoint plus tard la mine, et œuvre au puits Vouters à Merlebach. Militant de tout temps, il est à l'écoute de son entourage, un temps comme syndicaliste, puis conseiller municipal et encore aujourd'hui au sein du Conseil Citoyen de Folschviller. Ancien grand sportif, arpentant



les terrains de football et les pistes de cross, il aspire maintenant à la sérénité en jetant le bouchon et posant sa canne à pêche au bord de l'eau. Aujourd'hui, ils fêtent une union qui dure, baignée par l'affection et la tendresse, entourés par leurs deux filles, Laetitia et Delphine et le garçon, Geoffrey, ainsi que leurs deux petites filles, Marie et Line. Avec nos félicitations et tous nos vœux de belle continuation et joies diverses.

# Marie Louise Riff n'est plus

#### CARNET

Marie Louise née Etlicher, le 22 octobre 1922 à Folschviller, était la doyenne de Folschviller. Nous avons le regret de vous annoncer son décès, survenu le 30 décembre 2021. Celle qui venait de fêter ses 99 « printemps », entourée de ses proches, laisse le souvenir d'une personne toujours alerte et de bonne humeur. La municipalité avait organisé un évènement bien sympathique avec sa famille pour l'honorer par des gestes et autres cadeaux d'estime. Toutes nos condoléances.



# Synthèse des principales décisions à caractère financier prises par le Conseil Municipal de Folschviller en 2021

#### CONSEIL DU 4 FÉVRIER 2021

#### Demande de subventions - Terrain de football

Demande de subventions pour la transformation du terrain en schiste (au stade de la mine) en terrain naturel, avec création d'un système d'arrosage automatique et rénovation du système d'arrosage automatique de l'ancien terrain.

Coût prévisionnel des travaux : 92 883,75 € H.T.

Financement prévisionnel : Fonds Propres de la commune 20 %, subventions 80% dont FAFA (Fonds d'Aide au Foot Amateur) 20 % + valorisation zone QPV (Quartier Prioritaire Politique de la Ville) 10% + DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sport) 20 % + DETR (Dotation Equipement Territoires Ruraux) 20 % + Conseil Régional 10 %

# Demande de subvention DETR - Acquisition de matériel numérique pour les écoles primaires et maternelles

Par décision du 16 décembre 2020, la municipalité a adhéré au groupement de commandes du programme fus@é initié par le département de la Moselle.

Le démarrage du groupement de commandes courant mai 2021 permettrait une livraison du matériel pour la rentrée scolaire 2021/2022.

Dès lors, un devis a été demandé à la société LBISystems, sur la base des besoins recensés auprès des équipes enseignantes et des préconisations du conseiller au numérique de l'inspection académique de la circonscription de Saint-Avold.

Coût prévisionnel des équipements : 76 097 € H.T.

Financement prévisionnel : Fonds Propres de la commune 60%, subvention DETR 40%

#### Achat des locaux de La Poste

Début janvier un accord a été trouvé avec les services de La Poste Immo, pour l'acquisition des locaux situés dans l'immeuble de la mairie. Cela en prévision de la création d'une Agence Postale Communale (APC) et d'une éventuelle labellisation France Services.

Cout de l'acquisition : 80 000 €

#### Convention relative à l'organisation de La Poste Agence Communale

Il est proposé l'ouverture d'une Agence Postale Communale (APC) par l'intégration de ce service public en mairie, à compter de juin 2021.

Une convention établit que la commune fournit le local de l'Agence et la mise à disposition d'agents communaux pour assurer le fonctionnement du service.

La Poste versera une indemnité de 1 178 € par mois, pendant 9 ans, renouvelable.

Cette agence postale communale est complétée par un Relais La Poste qui sera installé chez un commerçant de la ville.

#### CONSEIL DU 25 FÉVRIER 2021

## Ouverture d'une ligne de trésorerie de 280 000 € auprès de la Banque Postale

Le conseil municipal a pris la décision de contracter auprès de la Banque Postale, une ouverture de crédit pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, d'un montant maximum de 280 000 €, durée : 364 jours, taux d'intérêt sur 360 jours : 0.740 %.

#### CONSEIL DU 15 AVRIL 2021

#### Subventions aux associations culturelles - Année 2021

Pour l'année 2021, un montant total de 4 900 € est proposé et réparti entre les 14 associations concernées. Pour mémoire, un montant total de 6 000 € avait été attribué en 2020.

#### Subventions aux associations sportives - Année 2021

Pour l'année 2021, un montant total de 15 555 € est proposé et réparti entre les 11 associations sportives de la commune ayant déposé une demande. Pour mémoire, un montant total de 45 970 € avait été attribué en 2020.

La diminution des subventions, vue avec les associations, tient compte des réductions d'activités en lien avec la crise sanitaire.

### Participation aux frais de l'accueil péri-éducatif et de la restauration scolaire

Les activités périscolaires / péri-éducatives, ainsi que la restauration, sont organisées par l'association Audaces's. Le bilan de l'année 2020 présenté par l'association nécessite, pour assurer l'équilibre des comptes, le versement de la quote-part de la commune d'un montant de 12 500 €.

### Demande de subventions - Travaux rénovation thermique de la Mairie

La municipalité souhaite donner une priorité à la rénovation de la mairie. Celle-ci n'a jamais bénéficié de travaux de rénovation depuis sa construction en 1971 et de nombreux désordres fonctionnels apparaissent en raison de sa vétusté.

Coût prévisionnel des travaux : 1 790 250 € H.T.

Financement prévisionnel : Fonds Propres de la commune 26%, subventions 74% dont 31% DSIL (Dotation de Soutien à Investissement Local) + 12% Ambition Moselle + 3% Région Grand Est (Climaxion) + 28% Région Grand Est (FEDER)

#### Participation aux frais de fonctionnement du Centre Marcel Martin 2021 - Mise en place des douzièmes

Conformément à la convention de Gestion et d'Animation, l'association Audaces's gère en lieu et place des services municipaux, le centre socio culturel et sportif, propriété



communale. La commune s'engage à assurer l'équilibre financier des comptes de l'association pour la partie « Gestion » et verse une subvention annuelle pour la partie « Animation ». Le budget prévisionnel 2021 d'un montant de 758 837,76 € nécessite une participation financière d'équilibre de la part de la commune, d'un montant de 200 000 €. Cette subvention d'équilibre est versée sous la forme de douzième, soit une attribution mensuelle de 16 666,66 €.

#### Acquisition d'un columbarium

L'actuel espace cinéraire arrivant à saturation, une consultation a été lancée pour la fourniture et la pose d'un ensemble d'une vingtaine de cases. L'offre de la société EST GRANIT, économiquement et esthétiquement la plus avantageuse, a été retenue pour un montant de 16 250,00 € H.T.

#### Vente du bâtiment « AT HOME »

Le bâtiment « At Home », inutilisé, représente une charge financière pour la commune, puisque il doit être assuré et est soumis à la taxe foncière. En l'absence de projet à court terme pour cet équipement et au vu des charges induites, il est proposé de céder l'ensemble de l'immeuble. Une offre financière a été transmise le 10 février 2021 pour l'acquisition du bâtiment et du terrain pour un montant de 65 000 €, afin d'y réaliser un investissement locatif. Après avis des services fiscaux en date du 25 mars 2021, la cession de la parcelle située section 19 №254, d'une contenance de 42,43 ares, est approuvé au prix de 65 000 € (frais de notaire à la charge de l'acquéreur).

#### Cession de délaissés - Lotissement Le Clos de L'Hôtel de Ville

Par délibération en date du 28 janvier 2021, le conseil municipal avait autorisé la cession de délaissés à l'arrière des trottoirs de l'avenue de l'Europe, à chaque propriétaire des parcelles de l'îlot A du lotissement « Le Clos de l'Hôtel de Ville », à raison de 2 000 € l'are. Après avis des services fiscaux en date du 25 mars 2021 et après consultation des propriétaires, les parcelles de terrain concernant le délaissé seront cédées, soit 4 lots pour une surface totale de 7a 48ca pour un montant prévisionnel de vente de 14 960 €.

#### Contrat annuel d'entretien du terrain de football – Année 2021

Comme chaque année, il est nécessaire de renouveler le contrat d'entretien du terrain gazon, comprenant les opérations de tonte et de fertilisation, l'aération, le sablage et le réengazonnement.

Offre retenue, celle de la société TECHNIGAZON, pour un montant de 10 810,00  $\odot$  H.T.

#### CONSEIL DU 27 MAI 2021

#### Budget Primitif – Montant du budget annexe - Lotissement Usson du Poitou

Le budget primitif 2021 du lotissement Usson du Poitou est approuvé. Il s'équilibre comme suit :

#### <u>Fonctionnement</u>

Dépenses - total général : 448 000 € Recettes - total général : 448 000 €

<u>Investissement</u>

Dépenses - total général : 224 000 € Recettes - total général : 224 000 €

#### Augmentation des loyers des logements communaux

Chaque année, le montant des loyers des logements (y compris des garages) communaux est actualisé en fonction de l'indice de référence. Pour le 4ème trimestre 2020, la valeur de l'indice de référence est de 130,52, soit une augmentation de 0,20 %. Cette augmentation des loyers des logements communaux est appliquée à partir du ler juillet 2021.

#### Remplacement de la porte d'entrée de la mairie

La porte automatique à l'entrée de la mairie souffre de nombreux disfonctionnements nécessitant son remplacement. Trois offres ont été réceptionnées. L'offre de la société FMB, économiquement la plus avantageuse a été retenue pour un montant de 8 406,62 € H.T.

#### CONSEIL DU 8 JUILLET 2021

## Attribution du marché pour le renouvellement et la maintenance du parc de reprographie

Le marché pour le renouvellement et la maintenance du parc de reprographie arrive à terme le 31 août 2021. A cet effet, une consultation a été organisée sur la base d'un cahier des charges établi par la municipalité. Six offres ont été réceptionnées. Suite à négociation l'offre de la société RICOH, économiquement la plus avantageuse au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation, a été retenue. Le marché est conclu pour une durée de 5 ans pour un montant annuel de 5 001,92 € H.T. (hors frais de copie), soit 25 009,60 € H.T. sur la durée du marché.

### Révision libre des Attributions de Compensation - Exercice 2021

Sous certaines conditions, le montant des Attributions de Compensation peut être révisé librement par l'assemblée délibérante de la communauté d'agglomération Saint Avold Synergie (CASAS). Suite à révision, le conseil municipal a adopté la proposition du nouveau montant global annuel de 15 418 315,00 € et sa nouvelle répartition, dès 2021, soit pour la commune de Folschviller un montant de 742 260 €.

#### CONSEIL DU 30 SEPTEMBRE 2021

## Subvention 2021 au CCAS pour les actions du DRE (Dispositif de Réussite Educative)

Dans le cadre du dispositif du Dispositif de Réussite Educative (DRE), une convention a été signée avec la sous-préfecture de Forbach.

Ce dispositif du DRE prévoie 5 fiches actions, soit « Poste de coordination », « Accompagnement à la scolarité adaptée et renforcée », « Coup de pouce clé », « Soutien à la parentalité et médiation familiale », « Accompagnement et interventions

#### Le point sur

santé ». Le conseil municipal approuve le plan d'action, ainsi que le budget prévisionnel de 83 040 € et autorise le versement au CCAS de la participation communale au DRE 2021 à hauteur de 30 000,00 €.

## Demande de subvention pour les travaux de l'Hôtel de Ville

Par une délibération du 15 avril 2021, le conseil municipal avait autorisé la dépose de dossiers de demande de subvention auprès de nos différents partenaires. Les services de la région Grand-Est nous informent que notre dossier serait éligible à des fonds européens dans le cadre du dispositif REACT-EU. Il convient d'intégrer ces éléments et d'arrêter le plan de financement comme suit :

Coût prévisionnel révisé des travaux : 1 690 250 € H.T.

Financement prévisionnel : Fonds Propres de la commune 30%, subventions 70% dont 30% DETR + 3% Région Grand Est (Climaxion) + 37% Région Grand Est (FEDER)

## Demande de subvention - Extension du système de vidéo protection

La commune envisage l'installation de caméras de surveillance supplémentaires dans divers quartiers de la ville, afin de lutter contre la délinquance et identifier les auteurs d'incivilités. Une offre a été faite par la société IRIS pour la fourniture et la pose de 13 caméras, l'infrastructure et les logiciels nécessaires pour un montant de 65 147  $\odot$  H.T. Des demandes de subventions ont été déposés auprès de nos différents partenaires afin d'arrêter le plan de financement.

Coût prévisionnel des travaux : 65 147 € H.T.

Financement prévisionnel : Fonds Propres de la commune 20%, subventions 80% dont 30% FIPD (Fonds Interministériel Prévention Délinquance) + 25% DETR + 25% Région Grand Est

## Attribution de marché - Contrats d'assurance au le janvier 2022

Les contrats d'assurance souscrits auprès de la SMACL (Société Mutuelle Assurance des Collectivités Locales) et de GROUPAMA-GRAND EST arrivent à échéance le 31 décembre 2021. Une consultation a été organisée sur la base d'un cahier des charges établi en partenariat avec Risk Partenaires et publié sur le site de la MATEC (Moselle Agence Technique) et dans un journal d'annonces légales

Après vérification des offres, les contrats sont signés avec la SMACL, GROUPAMA GRAND EST et CIADE Caisse Intercommunale d'Assurances des Départements de l'Est, avec effet du ler janvier 2022 et pour une durée de quatre années.

<u>Lot 1</u>: Responsabilité civile : formule sans franchise, SMACL prime annuelle 3 503,38 € T.T.C.

<u>Lot 2</u>: Protection fonctionnelle : formule sans franchise, GROUPAMA GRAND EST prime annuelle 240,11  $\in$  T.T.C.

<u>Lot 3</u>: Protection juridique : formule sans franchise et seuil d'intervention 600 € (barème), CIADE, prime annuelle 1 361,00 € T.T.C.

Lot 4 : Flotte automobile : formule avec franchise 230 € (-3,5tonnes), 450 € (+3,5tonnes), avec garantie tous dommages pour l'ensemble des véhicules, GROUPAMA GRAND

EST prime annuelle 3 831,08 € T.T.C.

<u>Lot 5</u>: Dommages aux biens et risques annexes : Variante 1 formule avec franchise générale de 1 000 € (y compris mobilier urbain) sauf Tempête-grêle-neige et incendie 10 000 €, GROUPAMA GRAND EST prime annuelle 9 122,39 € T.T.C.

#### Délibération autorisant le Maire à signer tous les actes administratifs relatifs au groupement de commandes Fus@e et demande de subvention

La commune a adhéré par décision du 16 décembre 2020 au groupement de commande Fus@é (« Faciliter les Usages @-éducatifs ») qui met à disposition une coordination facilitatrice par le Département ainsi que des marchés dédiés pour l'acquisition de solutions numériques dites clefs en mains et labellisées par les Autorités Académiques. Les matériels et travaux fléchés dans ces marchés peuvent être subventionnés. Le maire est autorisé à signer toutes commandes de matériels et équipements numériques dans le cadre des marchés mis à disposition par le groupement de commandes Fus@é, et à solliciter toutes subventions correspondantes.

#### Signature d'une convention de financement dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

En complément de l'adhésion au dispositif Fus@é, il a été décidé en début d'année, de candidater à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, dans le cadre du plan de relance. Un dossier a été constitué sur la base des besoins recensés auprès des équipes enseignantes de chaque établissement et déposé auprès des services compétents. Début juin, la demande avait été retenue. Une convention de financement dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, a été signée.

# Signature d'une convention avec la société ORANGE pour le renouvellement du bail pour une antenne relais

Le bail signé en septembre 2008 pour la pose d'une antenne relais ORANGE sur l'église St Jean Bosco touche à son terme. La nouvelle convention est signée avec la société ORANGE concernant l'antenne radiotéléphonique sur la parcelle numéro 27 section 18, pour une durée de 12 ans à compter du 8 septembre 2021 et moyennant le versement à la commune d'un loyer annuel de 4 500 €.

#### CONSEIL DU 30 SEPTEMBRE 2021

### Rénovation de l'éclairage public – Demande de subvention DETR

La hausse constante du coût de l'électricité pèse sur les dépenses d'éclairage public. C'est pourquoi, il paraît opportun d'investir régulièrement dans nos infrastructures afin de limiter les effets des augmentations à venir. Un devis de la société ELEKTRON pour le remplacement de 51 luminaires jugés vétustes et énergivores par des luminaires LED, dans les rues De Gaulle, Poincaré, Adenauer, Cézanne, Manet, Courbet, Delacroix et Leclerc, estime le coût de l'opération à 20 298.00 € H.T.



Un dossier de demande de subvention de 40 % au titre de la Dotation Equipement des Territoires Ruraux (DETR) a été déposé auprès de la sous-préfecture de Forbach

## Demande de subvention - Extension du système de vidéo protection - MODIFICATION

Par une délibération en date du 30 septembre 2021, le Conseil municipal avait autorisé le dépôt de dossiers de demande de subvention dans le cadre de l'extension de la vidéo protection. Un devis complémentaire a été sollicité auprès de la société IRIS pour la pose de 2 caméras supplémentaires à l'Espace multi-accueil Patrick Gehl.

Coût global d'installation 71 930 €.

Financement prévisionnel Fonds propre de la commune 20%, subventions 80% dont 25% FIPD + 25% DETR + 30% Région Grand Est

#### Cession de terrain - Rue du Château

Suite à l'avis des Domaines en date du 15 avril 2021 et des offres d'achat en date des 5 et 6 octobre 2021, la vente des parcelles suivantes est autorisée :

- $n^{\circ}1/146$  section 20 d'une contenance de 6 ares 43 centiares au prix de 30 000 €,
- $n^{\circ}2/146$  section 20 d'une contenance 3 ares 24 centiares au prix de 15 000 €,

Sont inclus les honoraires du mandat de vente d'un montant de 4 000 € à la charge de la commune.

#### Cession de terrain - Rue de Catalogne

Suite à l'avis des Domaines en date du 15 avril 2021 et de l'offre d'achat en date du 25 octobre 2021, la vente de la parcelle n°9, section 17 d'une contenance de 9 ares et 24 centiares est autorisée au prix de 67 000 € dont 5 000 € d'honoraires à charge de la commune.

## Programme de travaux d'exploitation ONF – Etat de prévision des coupes 2022

Le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes 2022 proposé par le gestionnaire est de 497 m³ de Bois d'œuvre et d'industrie et de 521 m³ de Bois de chauffage. La recette nette prévisionnelle s'élève à 35 636 €.

Sont également acceptés les devis des travaux d'exploitation et de débardage en Assistance Technique à Donneur d'Ordre (ATDO) dans diverses parcelles, pour un montant de 4 467,59 € H.T.

## Terrains communaux : Renouvellement des Baux à ferme et attribution de nouvelles locations

Les baux à ferme des terrains communaux arrivent à expiration le 31 octobre 2021.

L'accord est donné pour reconduire à compter du ler novembre 2021, les baux à ferme aux preneurs titulaires désirant continuer la location, soit 9 preneurs pour 63 parcelles et une surface totale de 27ha 94a et 62ca. La location est consentie pour une durée de neuf ans à compter du ler novembre 2021 pour prendre fin le 31 octobre 2030, renouvelable par tacite reconduction.

#### Marché à bons de commande - Travaux d'entretien courant d'électricité générale, de grosses réparations et travaux neufs sur l'éclairage public

Le marché à bons de commande arrive à échéance le 31 décembre 2021. Suite à consultation en date du 16 septembre 2021, une seule entreprise a répondu dans les délais. Après avis de la Commission d'Appel d'Offres et délibérations, le marché est attribué à la société SAS ELEKTRON pour un montant maximum de 60 000,00 € H.T. par an, d'une durée de 3 ans, à compter du ler janvier 2022.

#### Attribution de marché – Extension des réseaux – rue C. Claudel, rue Usson du Poitou et avenue du général Patton

Un marché public dans le cadre d'une procédure adaptée avec possibilité de négociation, a été lancé en date du 16 septembre 2021, pour l'extension des réseaux des rues Camille Claudel, Usson du Poitou, ainsi que l'avenue Patton. Cinq entreprises ont répondu dans les délais.

Après négociation avec les entreprises ayant répondu, l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et le rapport établi par le Maître d'Œuvre, le marché est attribué à la société TPDL pour un montant de 175 957,00 € H.T.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL -PROGRAMME - INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Permanences Multiflux

Les distributions de sacs de tri des déchets ménagers se feront :

- **Le jeudi 5 mai 2022,** de 8 h 30 à 19 h 00 :
- **le vendredi 6 mai 2022,** de 8 h 30 à 14 h 30 ;

de l'église St Jean Bosco).

- **le mardi 8 novembre 2022,** de 8 h 30 à 19 h 00 ;
- le mercredi 9 novembre 2022, de 8 h 30 à 14 h 30. Elles se tiendront à l'Espace Patrick Gehl - rue Lamartine 57730 FOLSCHVILLER (entrée côté parvis

Rattrapage possible en Mairie, sur présentation de la carte SYDEME.

#### Permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles



Le CIDFF assure une permanence d'informations juridiques :

- Au Centre social Marcel Martin rue d'Usson du Poitou Folschviller, le 1er mercredi du mois de 9 h à 12 h.
- À l'Atelier des Parents, 17 rue Lamartine Valmont, le 3° mercredi du mois de 9 h à 12 h.

Informations gratuites et confidentielles pour toute personne ayant des questions sur ses droits (séparation, droit locatif, consommation, assurance, aide aux victimes et violences intrafamiliales, aide juridictionnelle...). Le pass sanitaire n'a pas à être présenté, mais les gestes barrières sont applicables (port du masque, gel à l'entrée...)

# Déploiement du Réseau Fibre Optique

Le réseau de fibre optique déployé par XP Fibre (filiale de SFR) est opérationnel sur le territoire de la commune. 81 % des adresses sont éligibles à la fibre depuis mi-août 2021. Après quelques aléas à la mise en service et raccordements des premiers abonnés, le nouveau réseau fibre optique fonctionne. À chacun de demander aujourd'hui, en fonction de ses utilisations et ses moyens, à l'Opérateur Commercial (OC) de son choix (SFR, Orange ou Free) un raccordement et une installation de la fibre dans son logement.

En cas de difficulté de connexion, vérifier d'abord son réseau privatif (et chercher le maillon faible de son installation) avant de s'adresser à son OC. Ce dernier devra relayer au propriétaire du réseau, si nécessaire, un ticket d'intervention.



Plus d'informations sur la Fibre Optique : www.sfr-ftth.com / www.xpfibre.com. Si des problèmes persistaient quant au déploiement et au fonctionnement de la fibre sur le territoire de la CASAS, Mme Sarah Gérard au 07 85 57 14 48 ou s.gerard@agglo-saint-avold.fr



# Une nouvelle adresse de restauration rapide

Une nouveauté sur Folschviller depuis le mois de novembre. Le food truck « Chez JP » sillonne les environs et fait une halte chaque lundi soir à partir de 18 h 00, rue Foch - Place du marché dominical.



#### Information des dates de chasses collectives en battues

Conformément au cahier des charge de la Moselle, après les premières battues d'octobre à décembre 2021, les dates de chasse en battue en forêt communale, roselières, haies et anciens bassins à schlamms, annoncées début 2022 : les dimanches 2 et 30 janvier ; le dimanche 13 février ; les dimanches 6 et 13 mars. Si nécessaire et en fonction des résultats des battues et l'évolution des dégâts de sangliers, des battues supplémentaires pourraient être rajoutées.

#### Demandes d'Autorisations d'Urbanisme

À compter du 1er janvier 2022, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (CASAS) met à la disposition des administrés de la commune de Folschviller, un guichet permettant de déposer leurs demandes d'Autorisations d'Urbanisme. À ceux qui le souhaitent, il est possible de dématérialiser leurs requêtes en passant par la plateforme en accès libre et gratuit. Attention, les demandes seront prises en compte uniquement à partir du 1er janvier 2022. Les dossiers et demandes manuscrites peuvent toujours être déposés au Service Urbanisme, en mairie de Folschviller.

Pour plus de renseignements : https://st-avold.geosphere.fr/guichet-unique

# Campagne de dératisation

Une tournée des avaloirs et tampons a été réalisée conjointement avec l'entreprise CERTI VERT et le service technique pour un relevé (~800 emplacements sur la commune) et la pose des produits raticides. Une première phase s'est déroulée en octobre, deux autres rappels sont déjà programmés, à intervalle de trois mois, pour parfaire le traitement.





# Planning des collectes de sang



5 collectes de sang sont à nouveau programmées au Centre Marcel Martin, en 2022.

Elles se tiendront dans la salle des fêtes, de 14 h 30 à 19 h 00, le mercredi 20 janvier, 16 mars, 1er juin, 7 septembre et 23 novembre.

Pour mémoire, en 2021, 261 donneurs se sont présentés aux 5 collectes sur un prévisionnel de 250 attendus par l'Établissement Français du Sang (EFS).

Pour plus d'informations, contacter l'EFS Grand Est, site de Metz. www.dondesang.efs.santé.fr ou par téléphone au 03 87 69 89 60.

### Calendrier de distribution alimentaire de la Croixrouge Française

À l'Espace P.Gehl à Folschviller, de 9 h 30 à 10 h 30, les mardis 25 janvier, 22 février, 22 mars, 26 avril, 24 mai, 28 juin, 27 septembre, 25 octobre, 22 novembre et 20 décembre.

Pour plus d'information, contacter l'Unité Locale de Saint Avold - 1 Route de Porcelette - 57 503 Saint-Avold. Tél. : 03 87 92 32 62.

# Distribution alimentaire du Secours Populaire

BILAN 2021 - CALENDRIER 2022

Depuis près de 40 ans, les bénévoles de l'Antenne du Secours Populaire de Folschviller/ Valmont se mobilisent pour aider les familles et les personnes seules en situation de précarité. Malgré les conditions difficiles ces deux dernières années avec la COVID. les membres de l'Antenne du SPF n'ont pas souhaité mettre en confinement la Solidarité. Durant la campagne des « Pères Noël Verts », ils ont pu compter sur leurs donateurs dont la générosité est en constante progression chaque année, mais aussi sur les élèves, les parents et les enseignants de 12 écoles de notre secteur. La collecte du 11 décembre 2021 dans les magasins de Norma, Super U et Lidl, a cette année encore, rencontré un grand élan de bienfaisance. Cela fait chaud au cœur! Il n'y a pas de petits ou de grands dons, il n'y a que des dons, des gestes gratuits qui rendent heureux ceux qui les reçoivent et ceux qui les donnent.

Les prochaines dates de distribution - À l'Espace P. Gehl à Folschviller, de 10 h 00 à 11 h 00 les jeudis 6 janvier, 10 février, 10 mars, 7 avril, 12 mai et 7 juillet.

Pour plus d'information : permanence de l'antenne du Secours Populaire à l'Espace Patrick Gehl, le mardi de 14 h 30 à 16 h 00 (excepté durant les vacances) – Tél. : 03 87 90 30 30 – E-mail : secours-populairefrancais20@orange.fr



# Gratuité pour les écoles de la commune

SÉANCES SPÉCIALES « CINÉ NOËL »

Grâce à la subvention accordée par le Fonds de Participation des Habitants (FPH), les élèves des quatre écoles de Folschviller, ont pu assister gratuitement au traditionnel « Cinéma de Noël ». Toutes les séances se sont déroulées dans la bonne humeur, le mardi 14 décembre dans la grande salle du Centre Marcel Martin. Au programme des projections : « Myrtille et la Lettre au Père Noël » pour les élèves des écoles maternelles ; « Le Mystère de Noël» pour les élèves de CP, CEI et CE2 ; « Le Loup et le Lion » pour les élèves de CM1 et CM2.



# 4 clubs pour 2021-2022

« COUPS DE POUCE CLA ET CLE »





Devant l'intérêt porté à ces clubs, tant par les enfants, par les familles que par les enseignants de Grande Section de maternelle et de CP, la Ville a proposé de doubler le nombre de clubs en mettant en place 4 clubs cette année scolaire. Il s'agit d'une action « Politique de la Ville », dans le cadre du Dispositif de Réussite Éducative menée par la Ville en lien avec les écoles A. de Musset et Les P'tits Galibots. Cette opération est effectuée en partenariat avec l'Éducation Nationale et l'Association Coup de Pouce. Cette action « Coup de Pouce » s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique de la municipalité qui souhaite donner aux écoliers des atouts de réussite complémentaires. L'objectif de ces clubs est bien de donner aux enfants confiance en eux, dans leur rapport aux autres et dans le rapport à l'école, au sein de petits groupes, le soir après l'école.

22



# Les quatre écoles de Folschviller se mobilisent pour des dons

ACTION SOLIDAIRE

Un appel aux dons a été lancé auprès des écoliers et de leur famille, afin qu'aucun enfant ne soit oublié lors des fêtes de fin d'année. Tous ont répondu favorablement et avec enthousiasme. Les quatre écoles ont eu le plaisir de s'associer au Secours Populaire pour une action de solidarité sous la forme d'une collecte de friandises, de chocolats, de biscuits, de céréales et également de jouets. Les quantités collectées permettent de constituer ainsi des lots à offrir aux enfants les plus démunis. Nous remercions encore chaleureusement tous les enfants et aussi les parents, pour leur collaboration et leur participation!



#### FÊTE DE LA SCIENCE

# Une initiation avec les Marvel

La municipalité en partenariat avec le Centre Social et l'IUT de Saint-Avold a organisé deux sorties d'une demi-journée à l'IUT de Chimie à Saint-Avold pour deux classes de cycle 3 dans le cadre de «la Fête de la science», le mardi 9 novembre et le vendredi 12 novembre. Ainsi les classes de M. Choné et de Mme Budano ont pu participer à une initiation ludique aux sciences destinée aux écoliers. Durant cette matinée, les élèves ont pu faire des expériences avec comme support un carnet pédagogique sur la thématique « super héros Marvel».



### Le Saint Patron des écoliers a fait sa traditionnelle visite

SAINT NICOLAS



Lundi 6 décembre, Saint-Nicolas, le Saint Patron des écoliers, s'est rendu dans les écoles communales pour sa traditionnelle visite et vérifier si les enfants avaient tenu leurs promesses de l'année passée. Quelle surprise pour Saint-Nicolas de voir tous ces enfants réunis pour lui entonner des chansons lors de son arrivée! Une fois le répertoire de ces petites voix terminé, le patron des écoliers a pris quelques minutes pour échanger avec les enfants puis a distribué cadeaux et friandises pour récompenser leurs bons comportements.

# Des outils numériques pour tous les enfants

#### DISPOSITIF FUS@É

La commune de Folschviller a décidé d'adhérer au dispositif Fus@é, qui vise à faciliter les usages éducatifs. À l'initiative du Département de la Moselle, Fus@é est un programme d'accompagnement technique et financier, à destination des communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), pour équiper leurs écoles d'outils numériques pédagogiques.



#### Un accompagnement technique et financier

Le but est d'assurer la continuité entre l'école élémentaire et le collège, avec la mise en place d'une plateforme numérique nommée Ariane, l'équivalent du dispositif bureau numérique pour les collèges. Les communes adhérentes bénéficient ainsi d'un accompagnement technique et financier, car les matériels et travaux recensés dans ces marchés sont aussi subventionnés par le Département de la Moselle, via ledit dispositif.

#### Socle numérique

En complément de l'adhésion au projet Fus@é, le dossier de la commune a aussi été retenu dans l'appel à projet Socle Numérique, qui vise la relance de la continuité pédagogique. Ceci permet à tous les enfants de disposer de supports numériques et ainsi réduire l'inégalité des chances.

#### Les écoles primaires et maternelles équipées

La mise en place d'écrans numériques fixés aux murs est prévue pour les deux écoles primaires de Musset et du Centre, ainsi que dans les maternelles les Petits Galibots et du Centre. Les équipements seront en place courant 2022, en fonction du nombre de demandes et de la disponibilité du matériel. CLUB VOSGIEN

## Noël s'est invité en mairie et dans la forêt

Cette année encore, sur l'initiative de Mme Schang du Club Vosgien, deux classes de l'école élémentaire A. de Musset ont orné avec bonheur le sapin de la mairie mis en place par la municipalité. De leur côté, les élèves de l'école élémentaire du Centre se sont rendus dans le bois de Fürst pour décorer les sapins confectionnés par les membres du Club vosgien. Quant aux élèves de l'école maternelle du Centre, ils ont peint et accroché les décorations confectionnées par les bénévoles du club vosgien sur le sapin devant leur école.







# Actions de sensibilisation

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Au centre social Marcel Martin, en partenariat avec Audaces's, des actions d'information et de sensibilisation des élèves des différentes classes du primaire ont été menées sur les thèmes suivants :

- Règles de bonne conduite et du partage des voies, lors des déplacements à pied, à vélo ou à trottinette ;
- règles de bonne conduite et du partage lors des déplacements en voiture ;
- règles de bonne conduite en bus ou lors de l'attente d'un bus.

La Police municipale a ainsi mis en place des rencontres avec les élèves des primaires Musset et du Centre. En tout, 259 élèves ont pu bénéficier des conseils des agents de la Police municipale par le biais d'échanges question/réponse, de diverses documentations et de jeux interactifs.

# Les écoliers en action!

#### TÉLÉTHON

Le Téléthon est un événement annuel organisé par l'Association Française contre les Myopathies (AFM), qui a pour but de récolter de l'argent pour financer la recherche sur les maladies génétiques. C'est ce qui explique que le Téléthon finance maintenant toute la recherche sur les maladies génétiques. À cette occasion, la municipalité, collaboration avec enseignants, a proposé une distribution de pains au lait pour le goûter des élèves le vendredi 3 décembre au sein des écoles. Toutes les écoles ont répondu favorablement à cet appel pour soutenir la recherche. Les viennoiseries ont été produites



localement à un tarif préférentiel, une manière de participer à cette action solidaire. Nous remercions encore tout le monde pour son implication dans ce projet. L'ensemble des bénéfices de cette action a été versé au profit de l'AFM-Téléthon, soit 580 €.

# 180 kg de poissons en 3 jours

2<sup>E</sup> ÉDITION DE L'ENDURO CARPE

L'enduro, pluvieux jusque-là, s'est achevé avec le retour du soleil, récompensant ainsi la patience des pêcheurs. La deuxième édition de l'enduro carpe, organisée par l'association de pêcheurs l'étang du Hussard et l'amicale des pêcheurs, s'est déroulée à l'étang du Hussard. Après un enduro kids en août dernier, place aux carpistes qui étaient venus de loin pour l'occasion, avec notamment des concurrents de Limoges et Tours, et ce malgré la météo pluvieuse et maussade. Une trentaine de personnes ont pris leur quartier autour du plan d'eau, où visiteurs et amateurs de pêche



étaient aussi les bienvenus. Au final, quelque 180 kg de poissons ont été pêchés sur trois jours! Rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine, avec pour projet l'organisation d'un grand concours sur les deux étangs. Avis aux amateurs, préparez vos cannes!

## Les archers en forme

#### COMPAGNIE DE TIR À L'ARC

La compagnie de tir à l'arc de Folschviller a organisé les 13 et 14 novembre, son concours annuel de tir en salle. Le nombre de tireurs venus des clubs alentour était de 41 archers. Nous sommes bien loin des 100 archers qui venaient régulièrement chaque année participer à ce concours. Mais ça c'était avant la pandémie! Depuis la Covid-19, de nombreux d'archers n'osent plus participer aux concours en salle. C'est bien dommage car ces rencontres, et ce malgré l'enjeu de la compétition, sont toujours des moments de retrouvailles et de convivialité. Les archers de Folschviller se sont malgré tout distingués lors de cette compétition, en remportant par équipe le challenge de la ville de Folschviller, devant l'équipe de Sarreguemines. L'équipe de Folschviller était composée de Jacques Herlé, Léo Delahaye et d'Ethan Rœsener-Thil. En individuel, Jacques Herlé termine premier en catégorie « senior 2 - hommes arc classique » et Leo Delahaye s'octroie la première place, suivi de Théo Dolweck-Trzcinski en troisième place dans la catégorie « cadet -hommes arc classique ». En espérant que les conditions sanitaires s'améliorent, rendez-vous est d'ores et déjà donné aux archers, pour l'année prochaine.

> Pour tout renseignement complémentaire concernant la Compagnie, ainsi que les conditions et horaires d'activités, vous pouvez nous rencontrer lors de nos entraînements au gymnase Musset de Folschviller, le mercredi de 17 h à 19 h.

**GROUPE VOCAL « LE DIAPASON »** 

# Appel à candidature

Nouveau départ, enfin, nous avons pu nous retrouver pour nos répétitions hebdomadaires. Malheureusement, quelques membres ne sont pas revenus pour différentes raisons. Il faut donc rebâtir. Il est donc fait appel à de nouveaux choristes, pour rééquilibrer les voix. Vous qui aimez chanter, n'hésitez donc pas à nous rejoindre. Inutile d'être un pro du chant. Les répétitions ont lieu les mardis de 20 h 00 à 22 h 00, à l'Espace Patrick Gehl – rue Lamartine à Folschviller. Le groupe vocal « Le Diapason » et le groupe jeunes « Accord Parfait » vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'années et une bonne année 2022.

Pas de répétition pendant les vacances scolaires. D'ores et déjà l'étude de nouveaux chants de Joe Dassin, Sardou, Michel Fugain et d'autres, a commencé. Pour plus de renseignements, téléphonez à Monsieur Gilles Amblard, au 06 08 77 62 81 et 03 54 81 25 27.

# Des effectifs au complet

#### CLUB DE GYMNASTIQUE

Le vendredi, c'est jour d'entraînement pour le club de gymnastique. Après une année difficile, celui-ci est heureux de reprendre un rythme d'entraînement normal. La saison précédente, pour ne pas perdre de vue les routines et se maintenir une forme, beaucoup de moyens avaient été mis en œuvre pour garder le contact avec les licenciés, notamment avec des programmes de renforcement musculaire. Un certain soulagement est intervenu en septembre, avec la reprise. « Un besoin de reprendre l'entraînement et les routines pour le moral, le physique et le mental », explique l'entraîneur Aude Moyemont. Avec 140 licenciés, le club affiche aujourd'hui complet. On peut y découvrir la gymnastique à partir de 15 mois. Les cours de loisirs cohabitent avec les cours plus techniques pour les compétitrices. « Nous avons autant de plaisir à encadrer des petits pour des roulades, que des plus grands pour des figures sur les poutres. C'est important de permettre à chaque enfant qui le désire, de faire de la gym », confie la présidente du club. Le sport, c'est aussi l'école de la vie, à travers la transmission de valeurs comme la discipline, le travail, le dépassement de soi et le collectif. L'esprit d'équipe l'emporte sur l'individuel, et les filles tout particulièrement, se soutiennent et partagent les victoires et se réconfortent lors des défaites.

#### FESTIVAL DU FILM ARABE

# Sous le signe de la parentalité

Le Festival du film arabe qui se tient traditionnellement en octobre à Fameck, a fait une halte au centre social de Folschviller à l'invitation de l'association Audaces's. Chaque année, des séances décentralisées sont mises en place. Folschviller a ainsi accueilli sa séance, avec le film francotunisien « Regarde-moi » du réalisateur Nejib Belkhadi. Pour mémoire, le centre social, organisateur de la soirée en partenariat avec le festival, participe depuis cinq ans à l'événement. Le choix du film a été influencé par le thème fort qu'il porte : la parentalité. Le film retrace le retour de Lofti, parti de Tunisie pour vivre à Marseille. Un événement tragique le ramène dans son pays auprès de son fils Youssef, autiste qu'il connaît à peine. En quelques mots avant la projection, M. le maire, Didier Zimny a remercié les personnes présentes et les organisateurs de la soirée.

#### PERMANENCES ET ACTIVITÉS

# Bibliothèque municipale



Les activités ont repris et les lecteurs affluent à nouveau à la Bibliothèque. Les bénévoles et les élus sont très heureux de cette réouverture. Les permanences sont assurées les lundis et mercredis après-midi, de 14 h 00 à 17 h 00. Prolongation exceptionnelle le premier mercredi de chaque mois jusqu'à 18 h 30.

Pour plus d'information sur les possibilités et disponibilités littéraires, les adhésions, voire rejoindre l'équipe des bénévoles, vous pouvez prendre contact : sur place, Espace P.Gehl, rue Lamartine, accès par le parvis de l'église St J.Bosco et le préau 2 / Tél. : 03 87 94 55 11 / E-mail : folschviller.bibliotheque@gmail.com

#### Association culturelle, Club Couture et Patchwork

Après de longs mois de travaux et la crise sanitaire, nos activités ont repris à l'Espace Patrick Gehl, en salle au premier étage. C'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons entre amies, partageant la même passion dans une bonne ambiance.

- Club Couture, le mardi de 14 h 00 à 17 h 00.
- Club Patchwork, le jeudi de 14 h 00 à 17 h 00.



# RETROUVEZ-NOUS AU CRÉDIT MUTUEL DE FURST



DEPUIS 1912, NOUS SOMMES TOUJOURS PROCHE DE VOUS.

### POUR TOUS LES PROJETS QUI COMPTES POUR VOUS,

vous pouvez compter sur nous.

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE, PROTECTION DU DOMICILE, IMMOBILIER, MOBILITÉ

NOUVEAU CLIENT



#### Furst

30 avenue Foch – 57730 Folschviller Tél.: 03 87 82 95 15 – Courriel: 05461@creditmutuel.fr

\*Offres soumises à conditions, réservées aux nouveaux clients personnes physiques majeures, pour toute entrée en relation avec le Crédit Mutuel, dans les Caisses de Crédit Mutuel participant à l'operation. L'enfrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de Crédit Mutuel.

